



**A.S.V.P.N.F**

## **LETTRE d'INFORMATION N° 7** aux adhérents

Août 2024

*La Lettre d'information n°6 pointait la difficulté d'admettre que dans notre société et ses institutions on considérait désormais comme anachronique toute démarche visant à la sauvegarde et à la transmission de l'histoire et des fondements républicains de notre système éducatif. Ces derniers trouvent leurs racines au sein des anciennes Ecoles normales primaires qui furent, pendant plus d'un siècle, en charge de la formation des maîtres de l'Ecole publique laïque. C'est pourtant le sentiment qui prévaut lorsqu'en toute humilité on tente d'évaluer le chemin parcouru depuis la parution de la Lettre d'information précédente. Cette dernière fut rédigée à un moment où notre société ressortait d'une funeste pandémie qui avait conduit à différer la majorité des projets culturels à l'étude ou en cours dans les différentes collectivités; on pouvait le comprendre.*

*Mais dans la période qui a suivi les collectivités territoriales n'ont répondu à nos demandes réitérées qu'au moyen de réponses dilatoires ou de silences pesants et révélateurs. Et c'est ainsi qu'à leur niveau on semble être parvenu insensiblement au déni voire à l'oubli de notre Histoire. Pendant ce temps les « plaignants » ex-*

*normaliens, ex-instituteurs et acteurs d'un passé éducatif de plus en plus lointain, sont confrontés de manière inéluctable aux lois de la démographie... La période estivale en cours, dédiée à un olympisme bienfaisant, laissait espérer des avancées. Toutefois étant tellement imprégnée d'incertitudes sur le plan politique et institutionnel ladite période a été consacrée à l'expédition des affaires courantes et non à l'innovation et au progrès.*

*Et pourtant, les témoignages des protagonistes du système éducatif passé, les documents d'archives(parfois malmenés) les concernant fournissent les moyens aux Historiens et aux Chercheurs de reconstituer le sens et les modalités de leur engagement sur la voie de la formation et de l'éducation populaire ! C'est en ce sens que la démarche que nous avons initiée aurait dû susciter de l'intérêt du côté des pouvoirs publics au moment où d'aucuns envisagent de refonder l'Ecole laïque républicaine en rouvrant les Lumières... Celles qui remettent sur le seul chemin qui vaille pour combattre tous les cléricatismes et les obscurantismes qui en dérivent. A l'ASVPNF il est convenu que cet enjeu, essentiel pour l'avenir de notre société,*

**« Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien du Finistère »**

***sera d'autant mieux relevé que l'on pourra trouver références et sources de réflexion dans un patrimoine préservé et mis en valeur dans des lieux dévolus à cet objet.***

***Toutefois l'épuisement inéluctable de l'esprit de résistance normalien aidant, nous projetions de quitter le domaine des appels et demandes proférés dans la place quimpéroise où notre démarche ne trouvait pas le soutien attendu. On envisageait soumettre nos projets patrimoniaux devant d'autres protagonistes capables de s'engager sur la voie de leur sauvegarde en en les élargissant au niveau régional voire national...***

***C'est ce qui a été entrepris récemment à la faveur du renouvellement inopiné de notre députation finistérianne à l'Assemblée nationale. Ceci s'est traduit en ce 5 septembre 2024 date de la nomination d'un nouveau premier ministre « qui détermine et conduit la politique de la nation » par l'envoi d'une lettre ouverte aux huit députés finistériens de la 17<sup>e</sup> Législature. Compte tenu des enjeux, il a paru opportun de porter ladite lettre à la connaissance des adhérents et sympathisants afin que chacun puisse disposer d'arguments pour convaincre dans son environnement :***

**« Mesdames, Messieurs les député(e)s :**

La 17<sup>e</sup> Législature de la cinquième République s'est ouverte le 18 juillet 2024, suite aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet derniers . Vous en êtes l'élu(e) au titre des électeurs et électrices du Finistère qui, par leurs suffrages, vous ont désigné pour les représenter à l'Assemblée nationale. Au

nom de l'ASVPNF je vous en félicite. Le temps des joutes électorales est désormais révolu et les premiers travaux de l'Assemblée ont pris place dès le 18 juillet 2024 en présence de ministres cumulant « inactivité ministérielle » et responsabilité de député. Ceci ne manque pas d'interroger le citoyen ordinaire sur la réalité de la séparation des pouvoirs en ce moment particulier de la cinquième République... Mais là n'est pas l'objet de la nouvelle interpellation que je vous sou mets au titre de l'ASVPNF (Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien du Finistère).

Les mêmes causes produisant les mêmes effets quelles que soient les législatures en cours, la dite interpellation n'est que la relance de celles qui furent adressées aux élu(e)s du Finistère dans le courant des deux précédentes mandatures. N'ayant pas été prises en considération par vos prédécesseurs(ou par vous-mêmes), ce que je regrette vivement, j'en rappellerai le fondement car celui-ci demeure.

Les premières demandes furent adressées , c'était bien normal, à Mme **A. Le Meur** (1<sup>ère</sup> circonscription) puisqu'il s'agissait de la sauvegarde d'un patrimoine éducatif et culturel implanté depuis le 19<sup>e</sup> siècle à Quimper . Il rassemblait les éléments matériels et immatériels attachés aux deux ex-Ecoles normales primaires du département du Finistère. La requête ne donna lieu, en dépit d'échanges oraux avec les attachés parlementaires de votre collègue , à aucun résultat tangible pour l'accomplissement de notre objet associatif.

D'autres demandes furent présentées plus tardivement à votre Collègue Mme

## « Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien du Finistère »

**M. Thomin** (6<sup>è</sup>e circonscription) dont le métier d'enseignante et les professions de foi laissaient espérer un engagement particulier pour tout ce qui a trait au devenir de notre système éducatif et à la correction de ses dérives. Mais à la stupéfaction de nos adhérents, elles -aussi restèrent lettre morte, signifiant sans équivoque une volonté politique différente de celle des fondateurs de l'ASVPNF.

Ces refus obstinés de prise en considération en effet, ont été imputés à des options politiques que nous combattons sans faiblesse au sein de l'ASVPNF. Elles ne peuvent témoigner d'une quelconque volonté à défendre l'histoire emblématique de l'école publique laïque et républicaine. Une histoire en pleine congruence avec celle des Ecoles normales départementales en charge de la formation des instituteurs et institutrices publics.

Ces derniers points sont la raison d'être de l'ASVPNF et il n'est pas question d'en déroger. Il ne s'agissait pas pour autant de rallumer le foyer d'une prétendue « guerre scolaire » toujours larvée en Finistère depuis les débuts lointains (?) de la 3<sup>è</sup>e République. Il ne s'agissait pas davantage de célébrer le modèle constitué par les fondateurs de notre Association prématurément renvoyés aux abîmes patrimoniaux, voire au déni ou à l'oubli. On sollicitait simplement le soutien de vos collègues pour la sauvegarde des éléments fondateurs d'un système éducatif qui fut à l'origine de l'instauration des lois de la République et de leur mise en application jusqu'aux villages les plus reculés de notre Département. Au sein de notre Association nous persistons à croire que la préservation et la valorisation de cette histoire,

consubstantielle à notre « roman national », revêtent un intérêt vital au moment où, en haut lieu, on se propose de refonder l'Ecole en réinventant les Ecoles normales !...

Ceci étant rappelé à certains d'entre vous ou présenté pour la première fois à d'autres, ce courrier a pour objet de solliciter votre soutien tant au niveau local qu'au niveau de la représentation nationale. Toute démarche de progrès porteuse pour l'avenir de l'ECOLE implique en effet des projets coconstruits fédérant les contributions des collectivités territoriales, des institutions culturelles et académiques et des associations du domaine éducatif.

Le patrimoine concerné, constitué au cours d'un siècle de luttes contre tous les obscurantismes et cléricatismes, trouve ses fondements dans l'histoire des écoles normales primaires et dans celle des générations d'instituteurs et d'institutrices qui y furent formé(e)s pendant une centaine d'années. Il résulte essentiellement, faut-il le rappeler, de la mise en application des Lois scolaires de la 3<sup>è</sup>e République dans tous les départements de France (et ceux des colonies !) et ceci jusqu'à la suppression des dites Ecoles normales par la Loi Jospin du 10 juillet 1989. Cette loi, il faut le reconnaître, laissa beaucoup d'amertume et de regrets notamment dans les rangs des membres de cette Association.

Au total on est conduit à penser que la démarche « finistérienne » proposée par l'ASVPNF pourrait devenir, par sa prise en compte au niveau de l'Assemblée nationale, une question nationale à traiter sous l'autorité et la compétence de la Commission des Affaires culturelles et de l'Education de

**« Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien du Finistère »**

l'Assemblée. Certains d'entre vous se proposent, c'est déjà de notoriété et de bon augure, de contribuer aux travaux de cette commission. Partant d'un problème local, trop facilement ignoré par les collectivités locales finistériennes on pourrait, en trouver le prolongement dans tous les autres départements de France.

Grâce à votre indéfectible attachement à l'Ecole publique laïque et à son histoire fondatrice pour la République, on pourrait espérer voir **émerger un avant-projet de loi sur la préservation et la valorisation du patrimoine normalien de France**. Les études devraient pouvoir se mener en liaison étroite avec le Musée national de l'Education-parfaitement informé de notre démarche finistérienne- et donner lieu à la création de conservatoires régionaux. De telles réalisations susceptibles de résulter de votre implication seraient de nature à assurer pour l'avenir l'accomplissement de l'objet associatif de l'ASVPNF. »

**Chers adhérents nous convenons, avec toute la modestie nécessaire, que notre Ecole publique qui fut et demeure notre raison d'être et d'espérer continue de s'en aller à la dérive, d'aucuns prétendent même la voir sous emprise(!). D'ores et déjà on devine qu'elle ne sortira pas grandie du labyrinthe politique actuel.**

**Votre soutien continu est précieux pour assurer la préservation du patrimoine éducatif des instituteurs et maintenir le cap vers le « culte » de la Raison et de Science tel qu'il fut explicité par nos « pères fondateurs ». Comptant sur la fidélité de votre engagement, nous vous souhaitons**

**lucidité en cette rentrée pleine d'incertitudes, peu propices au progrès vers les Lumières lorsqu'il s'agit d'innover pour une Ecole émancipatrice plus juste et plus efficace.**

**Cordialement,**

**Le président de l'ASVPNF**



ASVPNF  
20 rue de l'Océan  
29780 PLOUHINEC

**Site internet : [asvpnf.com](http://asvpnf.com)**

*« Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien  
du Finistère »*